

Travaux sur réseaux ou ouvrages électriques : 2 rue Mellet



Début des travaux

18/10/2021

Fin des travaux

01/12/2021

À compter du 18/10/2021 et jusqu'au 01/12/2021, les prescriptions suivantes s'appliquent 2 RUE MELLET :

- La circulation est alternée par feux de circulation le temps des travaux ;
- Le stationnement des véhicules est interdit au droit du chantier le temps des travaux. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h le temps des travaux ;
- Le cheminement des piétons sera dévié, sécurisé et matérialisé

Coordonnées

2 rue Mellet

95290

L'Isle-Adam